



**CSAPA-CAARUD
RIMBAUD**

PRÉVENTION, SOIN ET
RÉDUCTION DES RISQUES

LIVRET D'ACCUEIL

CSAPA - CAARUD

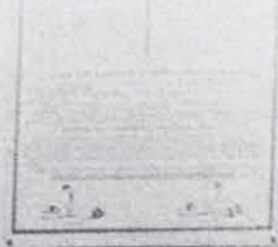
Centre de Soins,
d'Accompagnement
et de Prévention en
Addictologie

Centre d'Accueil et
d'Accompagnement
à la Réduction des risques pour
Usagers de Drogues

Visitez notre site :
www.centre-rimbaud.fr

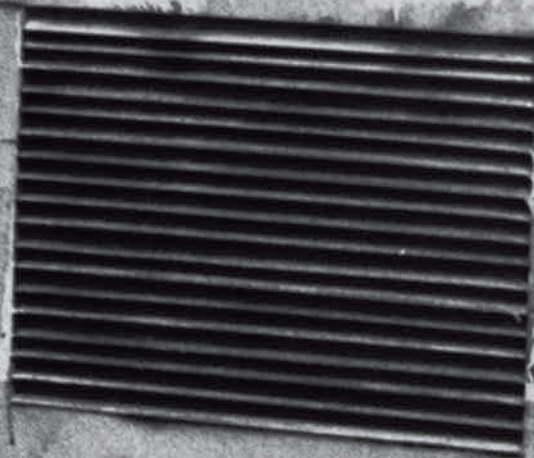
Nous écrire :
contact@centre-rimbaud.fr





É.D.F.
DÉFENSE D'AFFICHER

Il l'aime





**CSAPA-CAARUD
RIMBAUD**

**PRÉVENTION, SOIN ET
RÉDUCTION DES RISQUES**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- ▶ Le Centre Rimbaud est une association loi 1901 déclarée en préfecture de la Loire en 1978.
- ▶ Organisme de tutelle : Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.
- ▶ Financement : dotation de fonctionnement de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et cofinancements des partenariats locaux.
- ▶ Membre de la Fédération Addiction.

Le centre rimbaud base son action sur des principes fondamentaux :

- ▶ L'adhésion de la personne au soin et au rythme proposés.
- ▶ L'anonymat est garanti à toute personne qui le demande expressément lors du premier accueil.
- ▶ La confidentialité des informations délivrées aux professionnels
- ▶ La gratuité des soins

Rappel

1979

Création du centre Rimbaud

1981

Installation à Saint-Étienne

1996

Ouverture d'une antenne sur Roanne

2004

Première CJC

2006

FMR

2010

Maison des Adolescents

2011

Communauté Thérapeutique

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Centre RIMBAUD est né en 1978 à Saint-Étienne à la faveur des premières politiques publiques qui ont constitué le secteur de la prise en charge des addictions.

Après des années de militantisme et de développement, il se compose aujourd'hui d'un CSAPA à Saint-Etienne et à Roanne, d'un CAARUD à Saint-Étienne, d'une Communauté Thérapeutique à Saint-Didier-sur-Rochefort et plusieurs CJC de proximité implantées sur le département.

Par ce dispositif nous couvrons un ensemble de réponses complémentaires pour accompagner les usagers en fonction de leurs situations, de la prise de risques dans les consommations jusqu'à la dépendance. Nos équipes sont constituées des différentes compétences professionnelles qui couvrent notre secteur d'activités.

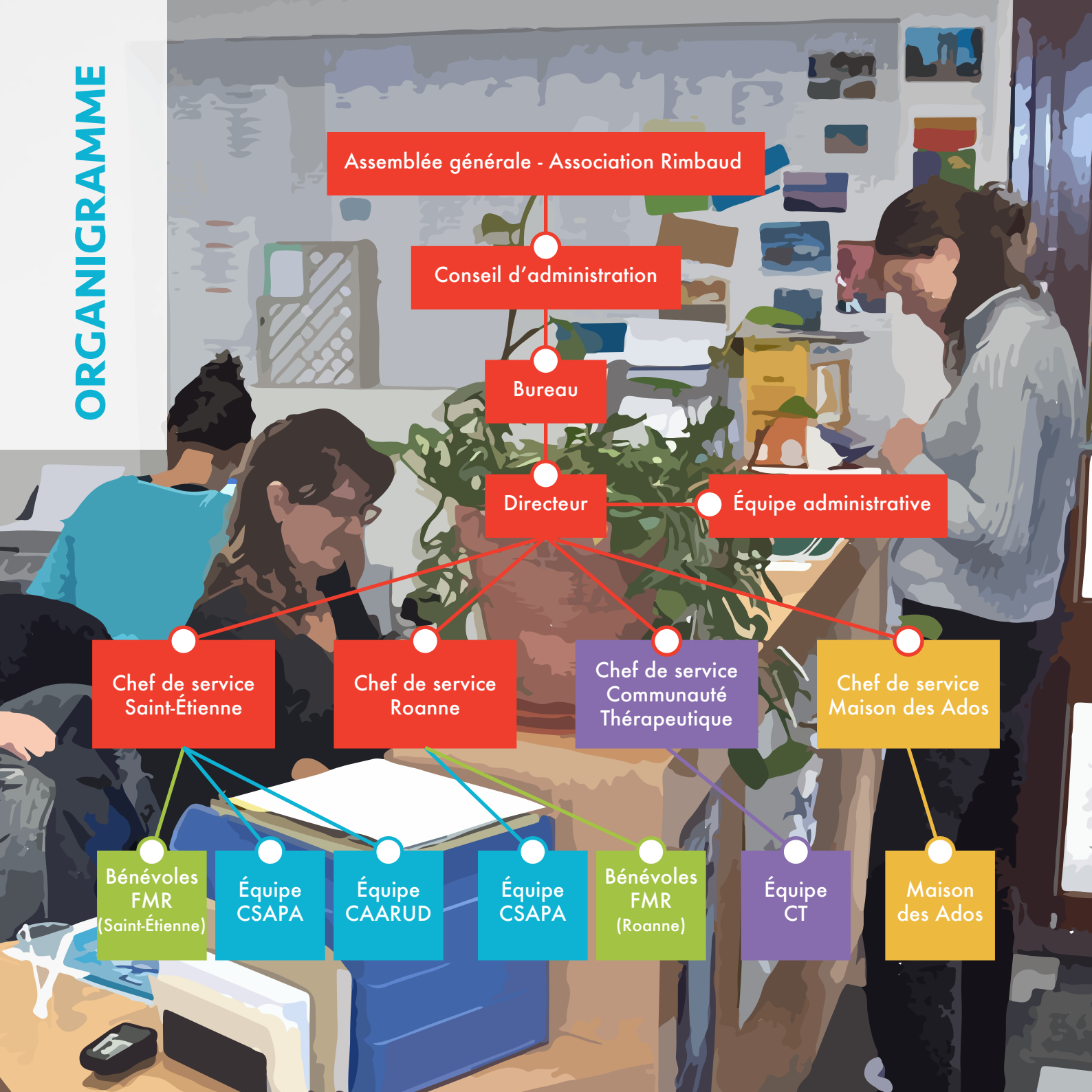
Répondre aux enjeux posés par les différentes formes de pratiques addictives c'est la mission que nous nous sommes donnés. C'est pour cela que nous proposons autour de nos actions des interventions répondant à des publics particuliers pour être au plus près de leurs besoins spécifiques : le Collectif de bénévoles FMR en milieu festif, l'Espace Femmes réservé aux addictions au féminin et une réflexion permanente pour adapter la réduction des risques aux nouvelles pratiques.

Hors du champ des addictions, RIMBAUD anime le projet de la Maison des Adolescents de Roanne.

«Dès l'origine, Rimbaud se voulait être une réponse citoyenne (volontariste, participative, partenariale et prospective) à la prise en charge par la société civile d'un problème sociale. L'ensemble de notre démarche s'inscrit dans un intérêt manifeste où l'individu est regardé comme le sujet de son histoire et de son propre devenir» (Projet associatif 2012).



ORGANIGRAMME



Extraits de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie

Arrêté du 8 septembre 2003. Article L 311-4 du CASF.

Article 1 - Principe de non-discrimination

Dans le respect des conditions particulières de prise en charge et d'accompagnement, prévues par la loi, nul ne peut faire l'objet d'une discrimination à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, de ses opinions et convictions, notamment politiques ou religieuses, lors d'une prise en charge ou d'un accompagnement, social ou médico-social.

Article 2 - Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté

La personne doit se voir proposer une prise en charge ou un accompagnement, individualisé et le plus adapté possible à ses besoins, dans la continuité des interventions.

Article 3 - Droit à l'information

La personne bénéficiaire de prestations ou de services a droit à une information claire, compréhensible et adaptée sur la prise en charge et l'accompagnement demandés ou dont elle bénéficie ainsi que sur ses droits et sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement, du service ou de la forme de prise en charge ou d'accompagnement. La personne doit également être informée sur les associations d'usagers œuvrant dans le même domaine.

La personne a accès aux informations la concernant dans les conditions prévues par la loi ou la réglementation. La communication de ces informations ou documents par les personnes habilitées à les communiquer en vertu de la loi s'effectue avec un accompagnement adapté de nature psychologique, médicale, thérapeutique ou socio-éducative.

Article 4 - Principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne. [Extrait]

Dans le respect des dispositions légales, des décisions de justice ou des mesures de protection judiciaire ainsi que des décisions d'orientation :

1°) la personne dispose du libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont offertes soit dans le cadre d'un service à son domicile, soit dans le cadre de son admission dans un établissement ou service, soit dans le cadre de tout mode d'accompagnement ou de prise en charge ;

2°) le consentement éclairé de la personne doit être recherché en l'informant, par tous les moyens adaptés à sa situation, des conditions et conséquences de la prise en charge et de l'accompagnement et en veillant à sa compréhension.

3°) le droit à la participation directe ou avec l'aide de son représentant légal, à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne, lui est garanti. [...]

Article 12 - Respect de la dignité de la personne et de son intimité

Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne est garanti.

Hors la nécessité exclusive et objective de la réalisation de la prise en charge ou de l'accompagnement, le droit à l'intimité doit être préservé.

Nos missions

Missions du CSAPA Circulaire du 28/02/2008

- ▶ L'accueil des publics et de l'entourage.
- ▶ L'information sur les risques liés à la consommation.
- ▶ L'évaluation médicale, psychologique et sociale.
- ▶ L'orientation.
- ▶ L'accompagnement médical, psychologique et socio-éducatif.
- ▶ La réduction des risques liés à l'usage.

Missions du CAARUD décret 2005-1606 du 19/12/ 2005

- ▶ L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé auprès des usagers de drogue.
- ▶ Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins.
- ▶ Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle.
- ▶ La mise à disposition de matériel de prévention des infections.
- ▶ L'intervention de proximité à l'extérieur du centre en vue d'établir un contact avec les usagers.
- ▶ Le développement d'actions de médiation sociale.



Activités et services de Rimbaud

Le Centre Rimbaud vous accueille à Saint-Étienne et à Roanne sur rendez-vous ou sans rendez-vous, selon votre choix. Sur les deux sites vous pourrez rencontrer les professionnels de l'équipe qui effectueront avec vous un travail d'écoute et d'évaluation de vos usages, de votre dépendance et de vos difficultés. Si besoin ils vous proposeront une orientation qui répondra mieux à vos besoins.

Pour les personnes n'ayant pas fait le choix d'arrêter leur consommation nous proposons du matériel pour réduire les risques et pour tous les types d'usage.

À l'accueil de Rimbaud vous aurez accès au poste informatique et téléphonique dans le cadre de vos démarches administratives, et vous pourrez mettre en place une domiciliation épistolaire si nécessaire.

Enfin le Centre Rimbaud vous proposera un accueil avec collation et la possibilité de venir avec votre chien.

Prestations particulières à Saint Étienne :

- > Sanitaires (douche)
- > Lave-linge, sèche-linge
- > Garde-meuble
- > Lit de repos

Prestations particulières à Roanne :

- > Anneaux pour chien à l'extérieur

Le CSAPA :

Dans le cadre de votre démarche de soins vous pouvez être accompagné sur rendez-vous par un éducateur, une assistante de service sociale, un infirmier, une psychologue, un médecin (seulement à Saint-Étienne).

Votre projet de soin nécessite un hébergement : le CSAPA vous accueille dans son réseau de famille d'accueil (situé en milieu rural) ou en appartements thérapeutiques (milieu urbain).

Nous intervenons auprès des détenus dans les établissements pénitentiaires de la Loire et assurons le suivi des probationnaires, l'injonction thérapeutique, l'obligation de soins et les mesures alternatives aux poursuites.

Le Centre Rimbaud est un acteur reconnu de la prévention en milieu scolaire. Nous intervenons à la demande des établissements et professeur auprès de tout type de classe.

Nous mettons à la disposition des entreprises et des salariés notre expérience acquise dans le champ des addictions avec des modules de formation adaptés aux situations.

La Consultation Jeunes Consommateurs :



La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC) est destinée à l'écoute et l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes en difficulté avec leur consommation de substances psycho-actives.

Le temps de rencontre avec le personnel de la CJC (infirmier, animateur, psychologue), en groupe ou individuellement, doit permettre à l'usager d'évaluer les risques rencontrés dans la consommation et de trouver auprès des professionnels du conseil et de l'information.

La CJC s'adresse aussi à toute personne présente dans l'entourage du jeune consommateur.

Les CJC du Centre Rimbaud sont disposées sur l'ensemble du département dans une logique de proximité avec les jeunes et leurs familles.

Le CAARUD :

Le CAARUD du Centre Rimbaud est un service destiné à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de consommation sans le préalable d'une démarche de soin.

Il dispose d'une équipe de rue pour aller au-devant des usagers en situation de précarité et proposer écoute conseil et des prestations basiques. L'équipe de rue est également chargée de traiter le matériel de consommation abandonné dans l'espace publique.

L'utilisateur trouvera au CAARUD Rimbaud la mise à disposition gratuite de matériel de consommation et de prévention des infections ainsi qu'un accompagnement et un soutien dans l'accès aux soins et aux droits.

Collectif de bénévoles en milieu festif «FMR» :

Né d'un projet original, soutenu par les partenaires locaux et organisateurs de spectacles, le collectif FMR regroupe des usagers de la fête qui en préviennent les risques. Les actions prennent la forme de stand, chill-out et maraude en milieu festif avec distribution de matériel de prévention des risques. Par convention nous pouvons mettre également du matériel à disposition des organisateurs sans intervention.

Moyens d'expression des usagers :

Pour recueillir les remarques des usagers et dans le souci d'améliorer la qualité de l'accompagnement, le Centre Rimbaud a mis en place les moyens d'expression suivants :

- › Le Conseil de la Vie Sociale
- › Cahier de proposition
- › Boîte à idée
- › Boîte mail

Partenaires :

- › **Milieu médical et hospitalier** : médecine de ville, pharmacie, hôpital, UTDT, CSAPA hospitalier de Roanne, réseau santé, autres CSAPA-CAARUD.
- › **Milieu judiciaire et carcéral** : PJJ, ARRAVEM, UCSA, SPIP, tribunal, Maison d'Arrêt, Centre de détention, UEAT.
- › **Éducation nationale.**
- › **Insertion et formation** : Pôle emploi, Mission locale.
- › **Services sociaux.**
- › **Services municipaux** : CCAS, municipalités.
- › **Associations d'entraide solidaire** : Emmaus, Secours Populaire, Croix-Rouge, Secours catholique, Épicerie sociale, Bistro social, Boutique santé.
- › **Organismes de protection des personnes vulnérables** (tutelle, curatelle).
- › **Loireadd.**
- › **Centres thérapeutiques résidentiels.**
- › **Communauté thérapeutique.**
- › **Dispositifs d'hébergements** : SIAO, CHRS, hébergement d'urgence, bailleurs sociaux.

Bloc-notes

A blank sheet of lined paper with horizontal blue lines and a vertical red margin line on the left side. The paper is white and the lines are evenly spaced.





Saint-Étienne

11 Place de l'Hôtel de Ville

Téléphone : 04 77 21 31 13

Télécopie : 04 77 47 09 49

Roanne

19 rue Augagneur

Téléphone : 04 77 70 11 25

Télécopie : 04 77 70 23 94

Montbrison

Mobile : 06 80 15 20 55

Ondaine

Mobile : 06 80 15 20 55

Visiter notre site :

www.centre-rimbaud.fr

Nous écrire :

contact@centre-rimbaud.fr

